

# Prêt Croissance

## INITIATIVE PORTES DE BRETAGNE

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur Croissance de Initiative Portes de Bretagne est destiné à tous les entrepreneurs indépendants dont l'entreprise a déjà produit deux bilans et qui souhaitent donner de l'essor à leur activité avec un projet de développement créateur d'au moins un emploi en année 3.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le dispositif vise tous types de projet de développement d'entreprise de moins de 3 ans, de tous secteurs.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt Croissance à taux 0 est d'un montant maximum de 20 000€

#### Pour quelle durée ?

Le prêt d'honneur Croissance est remboursable sur une durée de 5 ans maximum avec ou sans différé.

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme ?

Les demandes de prêt sont à faire à Initiative Portes de Bretagne.

### Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
  - › Dirigeant

---

## Organisme

### INITIATIVE PORTES DE BRETAGNE

- **CCI de Rennes Antenne de Vitré**  
9 place du Champ-de-Foire  
35500 VITRÉ  
Téléphone : 02 99 74 78 91  
Télécopie : 02 99 75 29 40  
E-mail : [contact@portesdebretagne-initiative.fr](mailto:contact@portesdebretagne-initiative.fr)